



Université Toulouse 2 le Mirail  
8 décembre 2009

*Depuis plus d'un an,  
le syndicat FERC-Sup  
CGT de l'UTM met  
en ligne toutes les  
informations relatives  
à la discussion sur  
l'Accord social.*

*Tous les articles  
peuvent être consultés  
à l'adresse :*

*[www.accordsocial.cgt-utm.net](http://www.accordsocial.cgt-utm.net)*



# Désaccord Social

A L'UNIVERSITE TOULOUSE 2 - LE MIRAIL

~~Allongement~~  
~~Aménagement et~~  
~~Redéfinition~~  
~~Réduction du~~  
**Temps de Travail**

**ARTT**

# ASSEZ !!

**ni rature, ni réécriture**  
**Maintien de l'ARTT 2002 pour tous !**

[www.accordsocial.cgt-utm.net](http://www.accordsocial.cgt-utm.net)

## Touche pas à mon ARTT !!

Depuis plus d'un an, la direction de l'UTM essaie de réformer les conditions de travail des personnels en s'attaquant aux horaires et congés des personnels BIATOS, jusqu'ici régis par la circulaire ARTT 2002.

Depuis plus d'un an, 5 organisations syndicales sur 6 (certaines avec des hauts et des bas) refusent cette réforme.

Pourtant, malgré son engagement de prendre en compte cette opposition, le président persiste, et continue à vouloir revenir sur cet accord en utilisant tous les moyens lui permettant de contourner les organisations syndicales : tournée de promotion de sa réforme, sans contradicteurs, dans tous les services et composantes par le Secrétaire Général et la Directrice des Ressources Humaines et menace d'un référendum .

Lors de la dernière échéance électorale concernant les personnels BIATOS (élections à la CPE de décembre 2008), alors que les syndicats étaient en pleine discussion de l'Accord Social dont le premier point est la remise en cause de l'ARTT 2002 (cf. [www.accordsocial.cgt-utm.net](http://www.accordsocial.cgt-utm.net)), tous les sièges, sauf un, ont été remportés par l'intersyndicale. Le SGEN-CFDT, seule organisation favorable à l'augmentation du temps de travail, a donc été très largement mise en minorité.

# Pourquoi refuser de réécrire un texte sur l'ARTT ?

Résultat d'une mobilisation sans précédent des BIATOS, les acquis sociaux contenus dans la circulaire ARTT de 2002 n'ont jamais été dénoncés par le ministère contrairement à ce qu'on a voulu faire croire. C'est elle qui doit continuer à s'appliquer à l'ensemble des personnels de l'UTM, quel que soit leur statut ou leur composante. À part des logiques politiques (que nous refusons) selon lesquelles les salariés doivent toujours "travailler plus pour"... "travailler plus", rien n'impose de réformer l'ARTT à l'UTM.

Les 1607 heures annuelles sont effectuées en 40 semaines de 5 jours où les agents travaillent de 8h30 à 16h30 (+ le lundi de Pentecôte qui nous amène même à 1608 heures !!). Alors pourquoi cette réforme ? Pour plaire au ministre ? Pour être bien notés et être encore plus contraints lors de la signature du prochain contrat quadriennal ? Nous refusons cette logique de l'auto-destruction !

## Sachons voir où est notre intérêt.

Le libre choix des horaires tel que l'on présenté les propagandistes d'un nouvel accord n'est qu'un leurre. Le statut de la Fonction Publique existe encore. Tout ce qui tendra vers l'individualisation des carrières et des services le fragilisera et, à terme, le rendra inopérant. Individuellement, ces attaques nous atteignent toutes et tous. Maintenant, la direction essaie de faire croire que le nouvel accord ne changera rien pour la majorité d'entre nous. Alors pourquoi un nouvel accord ?... En réalité, les changements sont importants et changeront considérablement les choses : flexibilité avec la mise en place de cycles de travail, suppression du coefficient 1,2 pour la récupération des heures effectuées en dehors de la plage 8h30-16h30, horaires de travail de 8h30 à 18h30, etc... Ce n'est pas rien !!! Quel que soit le cas de figure, chaque agent perdrait au moins l'équivalent de 9 jours de congés.

Aujourd'hui, certaines organisations syndicales sont tentées de discuter sur le nouveau texte ARTT présenté par la direction, pour le rendre le moins mauvais possible. Pourquoi ? L'immense majorité des personnels de notre établissement est opposée à une réforme de l'ARTT. Chacun doit désormais prendre ses responsabilités. La CGT, première organisation syndicale chez les BIATOS, maintient sa position : pas de réforme de l'ARTT, maintien et application à tous de la circulaire de 2002. Le président s'est engagé à appliquer cette circulaire à la rentrée 2009 si aucun accord n'avait été trouvé avant : c'est le cas. Il doit tenir parole, et passer aux autres points de l'accord comme il s'y est engagé !

**Nous ne devons pas céder, c'est aux agents de faire pression sur leur représentants syndicaux pour les empêcher de plier.**

Fonctionnaires et ANT, solidaires et unis, refusons l'individualisation des services et maintenons les garanties collectives du statut de la Fonction Publique qui nous protègent tous.

## Réforme de l'ARTT au Mirail

